

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N° 004/DG/PMU-MALI/2022

RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME D'AUDIT ET DE REGULATION DES JEUX AU PMU-MALI.

La Société PMU-MALI a obtenu des fonds sur ressources propres exercice 2022, afin de financer les équipements informatiques, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de la **mise en place d'une plateforme d'audit et de régulation des jeux au PMU-MALI**. Source de financement : Ressources Propres, PMU-MALI SAEM.

Le PMU-MALI en qualité de Maître d'Ouvrage invite les candidats admissibles (**société ou entreprise**) à se manifester et à soumettre un dossier détaillé sur leur qualification pour fournir les services ci-dessous.

- a) Les services comprennent : **la mise en place d'une plateforme d'audit et de régulation des jeux au PMU-MALI**. Il s'agit de :
- Conception d'une solution logiciel développé par le prestataire.
 - Installation et mise en marche de la solution.
 - Maintenance et gestion technique de la solution.
- b) **La durée totale de la mission ne peut dépasser cinq (05) ans et un (01) mois** répartis comme suit :
- **Phase conception : 1 mois**
 - **Phase maintenance et gestion : 5 ans.**

1. Critères de présélection et conditions de participation

Les sociétés intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les services (*la nature des activités du candidat, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution de contrat analogues, l'organisation technique et managériale ; et les qualifications générales*).

Les candidatures seront évaluées suivant la grille d'analyse ci-dessous :

N°	DESIGNATION DU CRITERE	NOTE
1	Qualifications du candidat dans le domaine des prestations (mise en place d'une plateforme d'audit et de régulation des jeux, maintenance et gestion technique de la solution fournie).	Chaque référence similaire : 20 points Nombre de références > 1 : 30 points.
2	Nombre d'années d'expérience de la société	Expérience inférieure à 1 an : 0 point, Expérience entre 1 et 5 ans : 20 points Expérience de plus de 5 ans : 30 points.
3	Organisation technique et managériale (présentation d'une page maximum)	40 points
TOTAL		100 points
Le score technique minimum		70 points

2. Critères éliminatoires

- Score technique inférieur à 70 points sur 100,
- Absence du statut de la société.

3. Composition du dossier

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- **Pièces administratives**
 - Registre du commerce,
 - Numéro d'identification fiscal,
 - Certificat ou attestation de non faillite,
- **Dossier technique**
 - La lettre de manifestation d'intérêt présentant les raisons qui ont motivées la réponse à cet avis ;
 - Une note de présentation de la société,
 - Le(s) document(s) (Attestation de bonne fin et ou PV de réception) attestant chacune des références pertinentes en matière de mise en place d'une plateforme d'audit et de régulation des jeux, maintenance et gestion technique de la solution fournie avec les indications ci-après : Nom du projet, montant de la prestation, date du début, date de fin, nombre d'hommes mis à disposition, montant des prestations conception et gestion technique fournies.

***N.B :** Les références fournies par la société doivent être accompagnées obligatoirement par des attestations de bonne d'exécution /PV de réception (toute référence non accompagnée par une attestation de bonne d'exécution /PV de réception ne sera pas prise en compte).*

4. Présentation des dossiers

Dans le cas de la présente manifestation d'intérêt, les documents seront présentés en deux (02) exemplaires dont un (1) original et une (01) copie marquée comme tel, le tout dans une enveloppe scellée portant les mentions suivantes :

- i. « **Mise en place d'une plateforme d'audit et de régulation des jeux, maintenance et gestion technique de la solution fournie** ».
- ii. « L'adresse suivante » : **Direction Générale de la Société du Pari Mutuel Urbain (PMU-MALI SAEM) sise à la place de la liberté, BP : E886, Tél : 20 23 15 85/ 20 23 56 11 Bamako (Mali).**
- iii. Dans le coin inférieur droit, « **A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture** »

5. **Dépôt des dossiers**

Les dossiers, rédigés en langue française devront être envoyés à l'adresse indiquée au point 4 (ii) au plus tard le **27 décembre 2022 à 10 heures 00 GMT.**

6. **Sélection des Sociétés**

Six (6) premiers dossiers seront présélectionnés et inscrits sur la liste restreinte de la consultation. Une société sera sélectionnée selon la **méthode de Sélection Basée sur la Qualité technique de la proposition (Sélection qualité seule).**

Il est à noter que l'intérêt manifesté par une Société n'implique aucune obligation de la part du PMU-MALI d'inclure cette Société sur la liste restreinte.

7. **Renseignements complémentaires**

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse indiquée au point 4 (ii).

Bamako, le **06 DEC 2022**



Le Directeur Général p/o

Fassery DOUMBIA